

Vous avez été 59,65% à être venus voter, dimanche 9 juin, pour les élections européennes. La dissolution de l'Assemblée Nationale nous amène à nouveau à nous déplacer dans les urnes pour élire les députés lors des élections législatives. Au sein d'une démocratie voter est un droit fondamental, un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin à deux tours, les 30 juin et 7 juillet. Nous présenterons, lors d'une réunion publique, le projet de développement d'un parc agrovoltaïque, en mairie, le samedi 6 juillet à 9h. Ce sera l'occasion de poser toutes vos questions aux interlocuteurs de Photosol, porteur du projet.

Nous poursuivons le bien vivre dans notre commune avec l'installation de bancs au plan d'eau et de plantations, l'achat d'électroménager pour la cuisine de la salle des fêtes, la réfection de la cantine, la finalisation des travaux du rez-de-chaussée de l'ancienne école pour offrir une nouvelle salle dédiée aux activités associatives. La transition énergétique a débuté avec l'installation des premiers lampadaires Led pour une meilleure maîtrise de la consommation de l'éclairage public et ses nuisances lumineuses (reconquête de la biodiversité et protection de l'environnement nocturne). La fin des travaux sera effective en 2025. La saison estivale accueillera de belles animations comme le 14 juillet avec concours de pêche (pour les enfants) et pétanque, repas, concours de belote et un apéro-concert-barbecue en fin de journée, les concours de pétanque organisés par Les Amis du Bouchons, les marches des Arpenteurs panzoultais, le vide-grenier du CAP et un cinéma de plein air "Le Plein de Super" à la Cave de La Sibylle. L'été est là et nous nous réjouissons de vivre tous ces moments avec vous.

L'équipe municipale

LES ACTUALITÉS



Orchestre à l'école.

lundi 17 juin



Les 26 élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Cravant-les-Coteaux, dans le cadre du projet "Orchestre à l'école", se sont rendus à Paris pour un concert mémorable dans les jardins du Luxembourg, aux côtés de l'orchestre de l'école d'Avoine.



La journée a commencé très tôt, ils ont pris la route à 5h30, impatients de vivre cette journée parisienne. Après le "déménagement" des percussions ainsi qu'une brève répétition, ils ont eu la chance de se produire sous le kiosque des jardins du Luxembourg. Le concert a été particulièrement réussi grâce au travail des enfants depuis une ou deux années. En effet, chaque semaine, les professeurs du conservatoire viennent les faire travailler en petits groupes puis tous ensemble en orchestre. Le concert a été particulièrement spécial grâce à la présence de Sylvaine Héлары, marraine de l'événement. Pour l'occasion, elle a composé une œuvre originale intitulée "Hymne". L'après-midi, les élèves ont eu l'opportunité de visiter le Sénat, grâce à M.Louault, sénateur. Cette visite a été un premier pas dans la vie citoyenne des enfants. Très intéressés, ils ont été particulièrement impressionnés par l'hémicycle, découvrant ce lieu où se prennent tant de décisions. La journée s'est achevée par un petit détour en bus pour passer près de la Tour Eiffel. Les élèves garderont longtemps en mémoire cette journée exceptionnelle.

La fête des mères. le 26 mai



Chaque année, nous avons le plaisir de féliciter les nouvelles mamans, cinq cette année et leur conjoint et de rencontrer les tout-petits qui crapahutaient librement à 4 pattes dans la mairie. Un rosier a été offert à chaque parent.



VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

Les : **Mardi** de 9h à 12h et de 14h à 18h

Judi de 14h à 18h / **Vendredi** de 9h à 12h

1er et 3ème Samedis de 10h30 à 12h

Tel : 09 65 30 25 44 / N° d'astreinte : 06 30 54 08 60

FERMETURE DE LA MAIRIE :

le 03/08 et du 16/08 au 01/09

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les mardis de 17h à 18h :

F.DESBOURDES : Les 09, 23 et 30/07, 13/08.

C.DELAFOND : Les 02/07 et 06/08.

M.NAVATTE : Les 16/07.

Les samedis de 11h à 12h :

S.MOLISSON : Les 06 et 20/07.

SELON L'ARRÊTÉ RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE :

Activités domestiques des particuliers :

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage... et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 8h30 à 12H00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Activités industrielles, artisanales, commerciales ou agricoles à titre professionnel :

Les activités professionnelles, tels que les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, agricoles, horticoles...) sont interdits :

- avant 7h00 et après 20h00 du lundi au samedi
- toute la journée les dimanches et jours fériés

sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes ou des biens (soins aux animaux, les travaux de semis, de récolte, la protection des plantes contre le gel, grêle ainsi que les opérations de conservation des récoltes)..

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- Jocelyne G., Valérie S. et Jocelyne F. ont animé ce 2ème **Atelier Couture**, le 15 juin où la dizaine d'enfants inscrits ont appris les différents points de couture : Avant, Arrière, Croix et coudre un bouton à la main. Dès la rentrée, quatre cours seront proposés sur l'année 2024/25.
- Dans le cadre de **La Journée Citoyenne**, le samedi 25 mai, un 1er groupe a planté des pétunias, rosiers, un autre a parcouru les rues du bourg, l'aire de loisirs, le plan d'eau pour ramasser des débris. De tristes trouvailles ont rempli nos sacs : papiers de bonbons, gâteaux, canette, capsules, mégots...Après ce constat et la fierté d'avoir accompli une belle action, nous réitérerons cette démarche après l'été. Bravo et merci à tous pour votre mobilisation. De petites actions pour de grands changements !



Le plein de Super #9

CINÉMA AMBULANT PLEIN AIR

Vendredi 30 août
21h30
Cave de La Sibylle
Tous publics
Gratuit

Le petit cinéma ambulant de La Cie La Boîte carrée s'installe sur notre territoire ! 5 à 6 courts métrages à découvrir pour un mélange de rires, d'émotions, de couleurs et de voyages... Un plein de surprises sous les étoiles !

VIDE GRENIER

PANZOULT

LE DIMANCHE
4 AOÛT 2024

10h - 18h

TOUS LES MÉTIERS
Mobilier - Électroménager
Couture - Porcelaine

RENSEIGNEMENTS : 02 53 43 43 43

PANZOULT

BALADE NOCTURNE INSOLITE

20

JUILLET
21h30

7,5 km

INSCRIPTIONS 2 €

DÉPART : AIRE DE LOISIRS

S'ÊTRE MUNIR D'UNE LAMPE

PARTI (C) PARTITION (S)SE (C)ARTISTE (S)ARTISTE (S)

ORGANISÉE PAR LES ARPEUTEURS PANZOULTAIS

AGENDA

- 28/06 : Fête des écoles à la salle des fêtes de Panzoult
- 05 et 06/07 : Festi' Val de Vienne
- 07/07 : Concours de pétanque à la mêlée - 14h
- 14/07 : Fête Nationale avec repas et festivité à l'étang
- 20/07 : Balade nocturne insolite des Arpenteurs - Rdv à l'aire de loisirs à 21h30
- 04/08 : Brocante à l'étang organisée par le CAP
- 15/08 : Course cycliste - Grand Prix des Vins de Panzoult
- 25/08 : Concours de pétanque à la mêlée - 14h
- 30/08 : Festival de Cinéma "Le Plein de super" à la Cave à 21h30
- 07/09 : Concours de pétanque en doublette fixe - 14h
- 15/09 : Comice rural à L'Île Bouchard

FESTI' DE VAL VIENNE

PARADE NOCTURNE DE LA COMPAGNIE OFF

VEN-SAM 2024
5-6 JUILLET

→ PUSSIGNY
→ ANTOGNY-LE-TILLAC
→ NOUÂTRE
→ MARCILLY-SUR-VIENNE

festivaldevalvienn.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS

• **ELECTIONS LEGISLATIVES les 30 juin et 7 juillet de 8h à 18h à la salle des fêtes**

• **Inscription scolaire 2024/25** : Contacter Mme S.DROT, Directrice de l'école

maternelle de Panzoult : ec-panzoult@ac-orleans-tours.fr

- La commune a recruté un employé saisonnier Cédric pour la période de juin à octobre 2024 pour l'entretien des espaces verts.
- Un distributeur de sacs à déjection canine est installé au plan d'eau.
- Au cimetière, nous vous demandons de respecter les consignes de tri. Deux containers sont à votre disposition.
- Pour recevoir des informations, alertes en temps réel de la vie locale sur votre smartphone, téléchargez gratuitement l'application Panneau Pocket.



Joyeux été et Bonnes vacances !



ETAT CIVIL

PACS

29/02 : Céline MERCIER et
Adrien DESBOURDES

NAISSANCE

27/04 : Cara LAMBERT

DÉCÈS

13/03 : Eliane VERBANCK

25/03 : Gilles DELPY

